

Municipales 2020 Orléans

## Avenant

# Pacte pour une transformation écologique

proposé par Alternatives Territoriales et Alternatiba Orléans



2 - Choisir une gestion publique de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de la métropole dès 2024.

2.1 - Abandonner la gestion par un opérateur privé.

2.2 - Passer en régie avec autonomie financière et personnalité morale.

2.3 - Former les représentant·e·s des élu·e·s et des citoyen·ne·s siégeant au conseil d'administration de la régie. *l'opérateur*

*quelques soit le mode de gestion choisi*  
*contrôle OBLIGATOIRE*  
*pas un conseil de l'eau*  
*avec représentation*  
*des usagers + opérateurs*  
*à l'échelle de la métropole*

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En signant ce Pacte pour une transformation écologique, j'engage la liste que je représente à inscrire dans notre programme les engagements choisis ci-dessus, à les respecter une fois élu·e·s et à les mettre en oeuvre.

Nom du candidat ou de la candidate et nom de la liste :

*BEN CHAABANE Tahar*  
*liste "New allier Orléans"*

Date et signature :

*de 15 janvier 2020*  
*[Signature]*

Une initiative de :  
- Alternatives Territoriales  
- Alternatiba Orléans



Soutenue par :

- Youth For Climate Orléans
- SPLF 45
- Ingré-Orléans 2030
- A l'Eau Citoyenne



COLLECTIF  
A L'EAU CITOYENNE